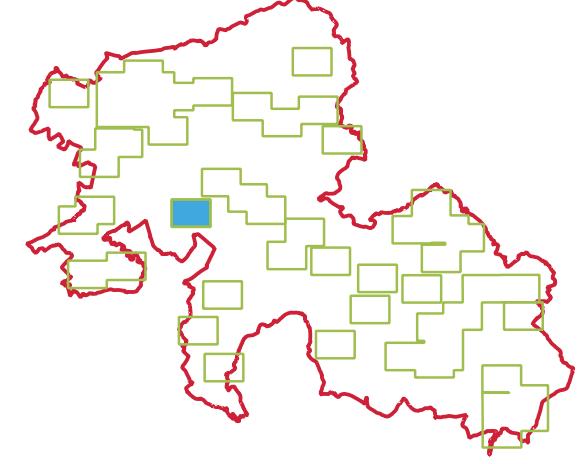
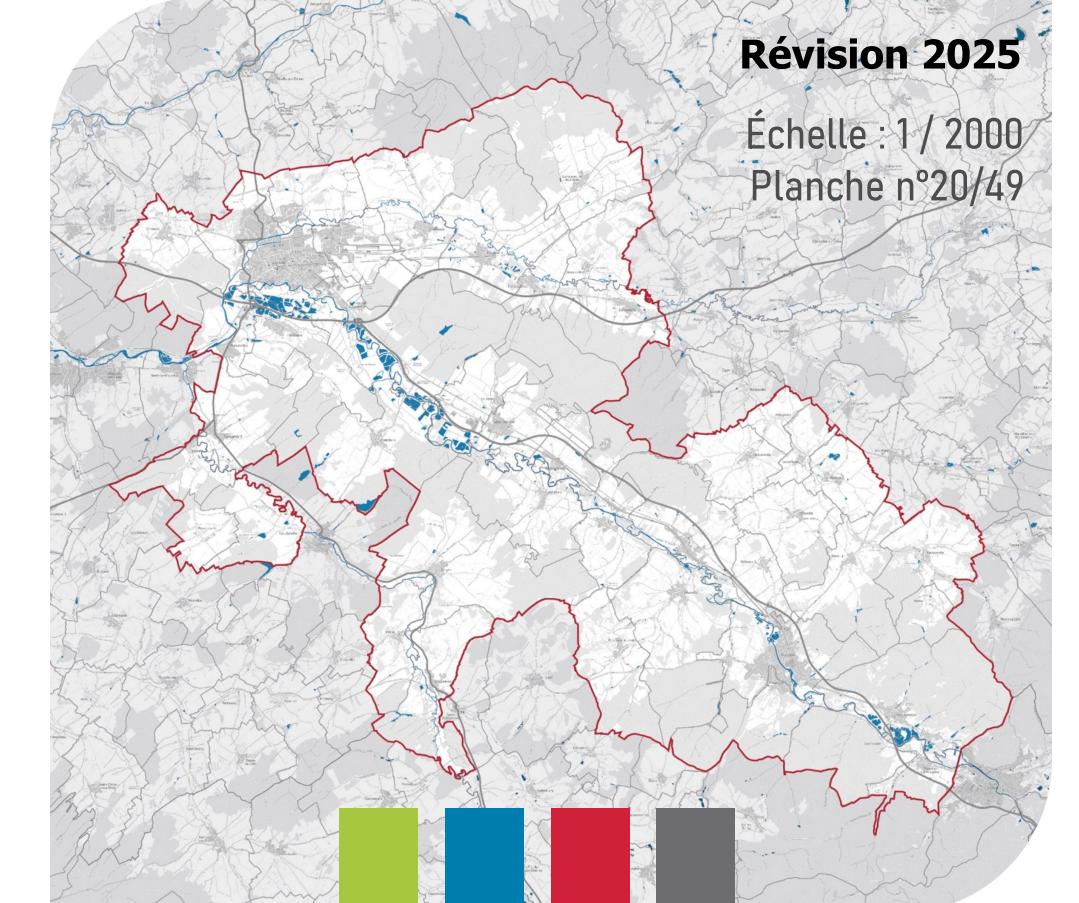


Communes concernées :

-Frambois



**Plan local d'Urbanisme intercommunal**



Lecture des valeurs en pourcentages : x % de la surface du bien de la commune se trouve sur cette planche.  
Les plans à l'échelle 1/5000 couvrent la totalité du territoire intercommunal.

0 100 200 300 m

**Règlement graphique**

- Zone urbaine
- Zone à urbanisation ouverte
- Zone à urbanisation fermée
- Zone agricole
- Zone naturelle ou forestière

**Cadastre**

- Parcelles
- Bâtiments

**Prescription ponctuelle**

- Bâtiments d'habitations existants pouvant faire l'objet d'extensions ou d'annexes en zone A ou N (15 02)
- Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural (07 01)

**Prescription linéaire**

----- Règles d'implantation des constructions (15 00)

----- Voies, chemins à conserver et à créer (24 00)

**Prescription surfacique**

- Secteur avec conditions spéciales de constructibilité pour des raisons de risques (02 02 inondation)
- Règles d'implantation des façades (15 01 Bande d'implantation des façades)
- Règles d'implantation des constructions (15 01 Bande d'implantation des constructions)
- Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL) (16 03)

